

ÉTUDE DE LA GESTION ET DU CONTRÔLE FINANCIERS

DATE - le 20 avril 1978

COMMISSION D'ÉNERGIE DU NORD CANADIEN

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL

le 31 mars 1978

COMMISSION D'ÉNERGIE DU NORD
CANADIEN

OBSERVATIONS ET RECOMMANDATIONS DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL	COMMENTAIRES DE L'ORGANISME	COMMENTAIRES AU 31 MARS 1977	COMMENTAIRES AU 31 MARS 1978
<p>ailleurs dans le présent rapport et aux procédures de perception actuellement en usage au sein de la Commission.</p> <p>La Section des comptes à recevoir s'est récemment préoccupée d'améliorer la perception. Bien que ces efforts aient donné quelques résultats positifs, ils paraissent surtout axés sur une stratégie de rattrapage à court terme plutôt que sur une politique à long terme en matière de perception.</p> <p>Il y aurait lieu d'élaborer une politique à long terme touchant la perception des comptes à recevoir, en vue de faciliter le recouvrement des comptes en souffrance et de prévenir que des comptes à recevoir restent impayés après leur échéance.</p>	<p>Cette politique est maintenant en vigueur.</p>	<p>La politique est en vigueur.</p>	<p>Les comptes font l'objet de surveillance continue au moyen d'améliorations du système de comptes-rendus.</p>
<p>STOCKS</p> <p>Les principes directeurs visant la manutention et le contrôle matériel des stocks devraient être énoncés par écrit et modifiés au besoin, à la lumière de l'étude dont le Bureau des conseillers en gestion s'est chargée en ce qui touche l'acquisition et la gestion des stocks.</p>			